

# la lettre



entente interdépartementale pour la démoustication  
du littoral méditerranéen



2 - 3

Démoustication  
Projet européen



4

Environnement



5 - 6

Coopération  
Relations  
extérieures

## Edito



2005 a commencé avec la gestion d'un événement traumatisant pour la planète entière, qui s'est produit à la fin de l'an dernier dans le sud asiatique. Avec quelques semaines de recul, je veux souligner que cet épisode funeste sonne comme un avertissement permanent de la nature. A ce titre, il nous concerne tous et partout. Tirons en les enseignements dans chacun de nos domaines d'activité. Et demeurons vigilants.

Ainsi, dans nos régions dites tempérées, l'éventuelle re-émergence de maladies vectorielles, dont on enregistre quelques signes (précurseurs ?) de temps à autres, doit être une préoccupation non pas obsessionnelle mais réelle et rationnelle. En 2001, l'EID Méditerranée, ses partenaires français et européens et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ont organisé un colloque international destiné à envisager l'impact potentiel des évolutions climatiques sur une réapparition de pathologies vectorielles (\*). Non pas pour exciter l'imaginaire, mais pour que les décideurs publics que sont, notamment, les élus territoriaux puissent prendre la dimension des réponses techniques -celles qui sont de leur ressort- aux effets de ces changements progressifs mais annoncés comme inéluctables. La mise en route d'un projet global sur ce thème, à l'initiative de trois grands instituts et auquel participe l'EID Méditerranée (voir page 3), va permettre de rationaliser, d'affiner et de modéliser cette perspective.

Sans préjuger de la rapidité et de l'intensité de telles évolutions, il m'importe de souligner qu'elles peuvent nécessiter à terme un renforcement conséquent des moyens opérationnels à mettre en œuvre et donc des financements afférents. Tous les niveaux de puissance publique devront en temps et en heure prendre leurs responsabilités, de l'Etat aux collectivités territoriales. Même remarque à propos des homologations des substances insecticides. Aujourd'hui, la situation dans ce domaine me conduit à produire une alerte, auprès des autorités nationales et euro-



péennes. Car la raréfaction des substances actives disponibles et leur efficacité variable en fonction des milieux dans lesquels elles sont appliquées risquent de devenir des contraintes insurmontables, d'abord pour la salubrité des populations et le développement économique local, ensuite pour la santé publique.

**Christian JEAN**  
Président de l'EID Méditerranée



(\* ) Les actes du colloque « Changement climatique, fantasme ou réalité ? » (photo ci-contre) sont disponibles sur le site web de l'EID Méditerranée (portail) : [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)



eid méditerranée

## la lettre

**Entente interdépartementale  
pour la démoustication  
du littoral méditerranéen**  
Directeur de la publication : J.-L. Gély  
Mise en page, PAO : A. Giry  
Dépôt légal à parution  
165, avenue Paul-Rimbaud  
34184 Montpellier Cedex 4  
Tél : 04 67 63 67 63  
Fax : 04 67 63 54 05  
E-mail : [eid.med@eid-med.org](mailto:eid.med@eid-med.org)  
<http://www.eid-med.org>

## Frémissements opérationnels

### Janvier

Avec le temps doux de tout début janvier, les premières éclosions d'*Aedes detritus* ont été enregistrées un peu partout sur la zone d'action, avec même l'apparition de petites nymphes dans la région du Narbonnais. Pour être étendu, le phénomène est resté limité et ponctuel et une localisation des gîtes positifs a été faite à la mi-janvier, suivie de simples traitements manuels.

### Février

« Ecrit - Entretien - Dégel », cela a été la devise de la direction du contrôle des moustiques de l'EID Méditerranée, sur le front de l'opérationnel, au début de février. La « morte saison » (si tant est qu'il y en ait une) permet de procéder à l'actualisation

cartographique, à l'entretien des matériels et à l'écriture de divers rapports, en attendant le dégel « propice » à une reprise des éclosions et, partant, des interventions.

Et comme il fallait s'y attendre : après la pluie le beau temps (en réalité, après le froid, l'humidité et le radoucissement). En fait d'humidité, il est tombé des hallebardes dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, jusqu'au milieu de la semaine du 7 février, justifiant une solide reprise des traitements aériens. Bref, la nouvelle campagne était bel et bien commencée... interrompue par la nouvelle vague de froid de la fin du mois.



## EN BREF

### Budget adopté

Le conseil d'administration a adopté, le 13 décembre dernier, le budget primitif pour l'année 2005. Celui-ci s'élève à 8,4 millions d'euros, dont 7,43 millions d'euros affectés à la démoustication qui justifie les participations financières des Départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône et de la Région Languedoc-Roussillon / Septimanie.

### Nouveau visage

Cécile Ivanès, nouvelle chef du service de l'information géographique (SIG) de l'EID Méditerranée, a pris ses fonctions le 3 janvier dernier et a commencé à travailler avec son collaborateur direct, Nicolas Sidos, ainsi qu'à arpenter le terrain, avec Michel Babinot, directeur opérationnel, notamment, et à faire le point progressivement avec tous les services « clients » de l'établissement.

## 2005 : un millésime ferme et tonique

Conformément à la tradition, le président Jean s'est adressé au personnel de l'EID Méditerranée, fin janvier, à l'occasion des vœux de bonne année, dans les locaux de la nouvelle agence opérationnelle de Montpellier-Fréjorgues, en service depuis quelques semaines.



auprès du gouvernement la demande d'usage essentiel pour des substances menacées de disparaître à court terme de la liste européenne des homologations. Il a rappelé que cet objectif répond à une incontournable transition et n'est en aucun cas contradictoire avec l'amélioration qualitative des interventions opérationnelles, qui demande du temps et qui, de toute façon, justifiera l'accès à une pluralité de produits.

Très critique à propos de la loi « libertés et responsabilités locales » adoptée par le Parlement l'été dernier, il a stigmatisé son application à la démoustication, avec le transfert de la charge de la lutte anti-vectorielle aux Départements qui, selon lui, ne se justifie pas. Il a indiqué la responsabilité de l'Etat dans l'accompagnement financier de ce transfert.

### Solidarité

Evoquant le drame survenu en Asie du sud, fin décembre, il a noté le caractère implacable de certains phénomènes naturels, qui appellent l'homme à la modestie et à la vigilance. Une attitude valable en matière vectorielle, là-bas comme... ici, même si dans nos régions, les risques sont essentiellement prospectifs. Mais sait-on jamais. Il faut donc surtout ne pas baisser la garde.

### Fermeté

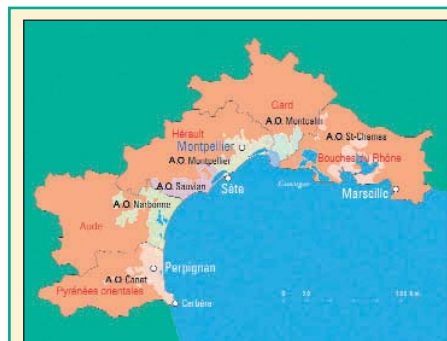
Une transition logique avec les débats actuels entre les opérateurs français de démoustication et les autorités de l'Etat, au sujet des homologations des substances insecticides. Le président de l'EID Méditerranée a redit l'intention de l'agence nationale pour la démoustication (ADEGE) de continuer à défendre opiniâtement

### Qualité

Il a placé 2005 sous les auspices de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité. En réalité, ce sont des objectifs permanents et largement pris en compte, en particulier par le laboratoire de l'EID Méditerranée, qui trouveront dans les mois qui viennent des traductions concrètes, avec notamment le recrutement d'un technicien « hygiène et sécurité ». Autres implications de cette démarche : le regroupement des effectifs au sein d'agences plus spacieuses et mieux organisées, permettant des économies d'échelle, une rationalisation des tâches, un meilleur confort de travail et la polyvalence des personnels, ou encore le stockage des insecticides scrupuleusement conforme à toutes les normes et réglementations en vigueur, avec un stock central bientôt aménagé dans les locaux de Montpellier-Fréjorgues et l'équipement progressif de toutes les agences en box phytosanitaires, pour les besoins de court terme.

### Ouverture

En conclusion, il a confirmé le souhait des administrateurs de s'ouvrir davantage sur les collectivités financières, en organisant, au printemps et à l'automne prochains, des réunions « portes ouvertes » à l'intention des décideurs publics locaux, départementaux et régionaux, au sein des agences renouvelées et sur le terrain. Ouverture, toujours, avec la poursuite de l'action de l'EID Méditerranée dans les réseaux français et européen des opérateurs publics de démoustication et la participation à plusieurs projets dans le cadre de programmes européens de recherche, de coopération régionale et de gestion environnementale.



Pour des raisons de rationalisation des moyens et de meilleure prise en compte de la polyvalence des effectifs, les personnels opérationnels ont été regroupés dans 6 agences (au lieu de 9 initialement). Voici la carte actualisée des implantations de l'EID Méditerranée.

## Projet européen « EDEN » Un outil d'aide à la décision

C'est une petite montagne qu'ont élevée le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), l'Institut Pasteur et l'IRD (Institut de recherche pour le développement), avec l'élaboration, depuis 2003, d'un projet intitulé : « *Emerging Diseases in a changing European Environment - EDEN* », en français : « Maladies émergentes dans un environnement européen en changement ». Objectif : comprendre et quantifier l'impact de changements environnementaux sur le risque d'introduction, de diffusion et d'implantation de maladies humaines et zoonotiques en Europe.

Les trois initiateurs ont sollicité, dans la phase de conception, l'EID Méditerranée (voir encadré en bas de page) pour participer à ce « projet intégré », qui a été retenu au titre du 6<sup>ème</sup> programme-cadre Recherche et Développement (PCRD) de l'Union européenne.

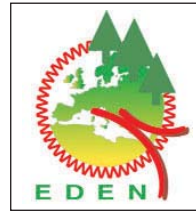


### 3 objectifs particuliers

- 1- identifier les régions à risque, en cataloguant les écosystèmes européens et en évaluant l'effet du changement climatique global sur l'environnement, ainsi que son influence sur l'apparition ou la réapparition d'agents pathogènes humains transmis par des arthropodes.
- 2- décrire les cycles épidémiologiques de ces agents à travers une approche intégrée et multidisciplinaire.
- 3- développer puis coordonner des méthodes et des moyens de protection, tels que des modèles prédictifs d'émergence et d'expansion, des systèmes d'alerte précoce et de surveillance, des outils de suivi et des scénarios à différentes échelles.

L'objectif général est que tous ces éléments puis-

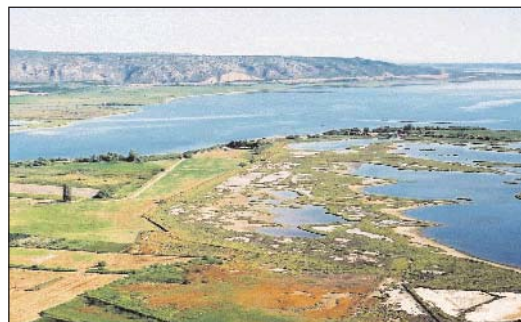
sent être utilisés par les décideurs publics, pour la gestion des risques et pour la mise en oeuvre éventuelle de programmes opérationnels, c'est-à-dire, plus généralement, pour la conduite de politiques de santé publique à tous les niveaux : européen, national et régional.



Outre le thème, vaste, les chiffres donnent une idée de l'envergure de la démarche : 42 partenaires (centres de recherche, laboratoires, opérateurs) issus de 24 pays européens et africains, couverture de l'ensemble des écosystèmes européens, depuis le cercle polaire jusqu'au bassin méditerranéen, plus de 15 millions d'euros de budget et une contribution communautaire supérieure à 11 millions d'euros.

### Une approche intégrée

L'une des innovations du projet consistera à associer des données spatiales (données d'observation terrestres, SIG, etc.) à des données épidémiologiques. Un éventail de maladies humaines très sensibles aux changements environnementaux a été sélectionné pour être étudié dans un cadre scientifique commun (incluant les paysages, les vecteurs et la biologie des parasites, la santé publique et la faune réservoir). Certaines de ces maladies sont présentes en Europe (maladies transmises par les tiques ou les rongeurs, leishmanioses, *West-Nile virus*), d'autres l'ont été par le passé (paludisme) et pourraient ré-émerger, tandis que d'autres encore sévissent aux franges du continent européen (fièvre de la vallée du Rift) ou dans des régions endémiques de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest.



### West-Nile et palu pour l'EID

L'EID Méditerranée s'impliquera dans deux des trois axes du projet : **West-Nile virus** (coordonné par Paul Reiter, de l'Institut Pasteur de Paris, et par ailleurs membre du conseil scientifique de l'association européenne des démoustiqueurs publics, également dénommée... « EDEN ») ; **paludisme** (coordonné par Didier Fontenille, du LIN-IRD).

Cette participation, qui sera pilotée par la direction Recherche et Développement et qui impliquera les

directions techniques et plusieurs agences de l'EID-Med, s'articulera autour de 4 volets : description des paysages, biotopes et habitats ; biologie et compétence des vecteurs ; santé publique et activités humaines ; gestion des données et modélisation. Concrètement, il s'agira principalement de réaliser d'importants piégeages en Camargue, qui est l'une des zones d'étude du projet, afin d'étudier la compétence des vecteurs et de réaliser des couches d'information sur le milieu, pour le SIG et la modélisation.

## Genèse d'une participation

L'inclusion de l'EID Méditerranée dans ce projet ne doit rien au hasard. D'abord parce que depuis des lustres, l'EID-Med et les opérateurs français de démoustication sont partenaires des trois instituts managers du projet. Ensuite parce que la perspective d'une incidence du changement climatique sur l'émergence de maladies vectorielles en régions tempérées préoccupe fortement les opérateurs de démoustication et leurs collectivités de tutelle, avec le souci de prévoir les réponses adaptées, sur le plan opérationnel, à des évolutions qui « interpellent ». En témoigne le colloque « Changement climatique : fantasme ou réalité ? », co-organisé par l'EID-Med, l'ADEGE, l'association européenne EDEN (homonyme du projet) et l'IRD, en 2001, à Montpellier, auquel cette démarche vient en écho très concret. Et puis aussi parce que ce projet va se dérouler au titre du 6<sup>ème</sup> programme cadre européen Recherche et Développement (PCRD), dispositif auprès duquel l'EID-Med et ses partenaires ont effectué de nombreuses sollicitations, à Bruxelles, en 2002 - 2003, qui les a amenés à se signaler par le dépôt d'une « Manifestation d'intérêt » concernant deux projets intitulés, l'un « INCOWET : Integrated nuisance insect control in wetlands », et l'autre « INCOMED : Risk analysis of introduction and establishment of vector borne diseases in south-west mediterranean ecosystems (malaria, West-Nile & Rift valley fevers) ». Cet ensemble de raisons et les compétences réunies au sein de l'établissement ont fait que, in fine, l'EID-Med a été retenue parmi les 42 partenaires du projet « EDEN ».

## Déchets : stockez, éliminez...

Évacuez, il en restera... rien (si tout va bien). La direction du contrôle des moustiques (DCM) de l'EID Méditerranée a coordonné, dans la période récente, deux opérations conjointes. La première a ciblé les emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) et la seconde les produits phytosanitaires non utilisés (PPNU).



### 26 « sachets », 400 fûts

Pour les EVPP, la DCM a reproduit l'opération déjà réalisée les années précédentes, en utilisant la filière « ADIVALOR » (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles (*voir encadré*), qui permet l'élimination des emballages vides d'insecticides collectés tout au long de l'année par l'ensemble des agences, ainsi qu'à l'aérodrome de Candillargues (base du dispositif aérien de l'EID-Med). Ces bidons ont été rincés, égouttés et stockés en « sachets » (grands sacs en plastique) pré-

vues à cet effet. Au total, 26 « sachets » ont été évacués par un transporteur vers une usine d'incinération, à Rognac (13). Au passage, l'ensemble des fûts métalliques vides (environ 400) ont subi le même traitement.

Il faut souligner que cette opération a été totalement gratuite pour l'EID Méditerranée, ses fournisseurs d'insecticides ayant la bonne idée de participer au financement de la filière « ADIVALOR ».

Pour les PPNU, l'opération a porté sur un reliquat de produits périmés ou aux formulations anciennes et devenues inefficaces.

### Evacuation attestée

Les produits visés ont été mis en palettes et sous film plastique pour permettre leur transport. Une société spécialisée s'est ensuite chargée de les récupérer et de les acheminer vers les centres de traitement. Cette opération, payante elle, a été appuyée par une subvention de l'agence de l'eau Rhône - Méditerranée - Corse (RMC), pour environ un tiers du montant global.

A noter que l'ensemble des opérations de manutention et de préparation a été réalisé par l'agence opérationnelle de Montcalm / Aigues-Mortes (Gard), avec un renfort du service intérieur de l'EID-Med. Dans les deux cas (EVPP et PPNU), des bons d'élimination des différents déchets ont été remis à l'EID Méditerranée, attestant leur évacuation par des filières officielles.

## Une démarche volontaire



Mise en place en 2001 par les industriels de la protection des plantes, les distributeurs et la profession agricole, la filière de gestion des déchets phytosanitaires professionnels « ADIVALOR » est un exemple de démarche volontaire. En 2002, les produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) et les emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP) ont fait l'objet d'un décret les considérant comme déchets dangereux, ce qui a eu pour effet de les exclure de la collecte via les ordures ménagères. Leur élimination ne peut donc se faire que dans des installations classées, soumises à autorisation et spécifiquement agréées.

L'objectif de cette démarche, appuyée par le ministère de l'Ecologie et l'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME), consiste à assurer la gestion pérenne de la collecte et la valorisation des EVPP, à élaborer un plan d'élimination sur 4 ans des stocks accumulés de PPNU et à mettre en place une filière pérenne de récupération desdits PPNU.

## Ragondins en vedette, au Pilat (42)



Dominique Gindre, chef du service Observation des milieux et Gestion environnementale, à la direction de l'Environnement de l'EID Méditerranée, a participé fin novembre dernier aux 4<sup>èmes</sup> rencontres nationales des acteurs des zones humides intérieures, organisées par le pôle relais du même nom, au cœur du Parc naturel régional du Pilat (Loire) : un dispositif animé par la Fédération des parcs naturels régionaux de France et piloté par la DIREN (Direction régionale de l'environnement) de Champagne-Ardenne. C'est sur le thème des enjeux de la biodiversité dans les zones humides que se sont concentrés les débats, au cours desquels était programmée une présentation orale de l'expérience de l'EID Méditerranée en matière de lutte par piégeage contre les ragondins. Ce fut l'occasion d'afficher l'ensemble des posters se rapportant à ce sujet, réalisés par Dominique Gindre (régulation des ragondins sur l'étang de l'Or), Stéphanie Pantel (préservation de la biodiversité sur le littoral méditerranéen) et Nathalie Barras (évaluation de la vulnérabilité écologique et fréquentation des Salins de Frontignan), toutes trois de la direction de l'Environnement de l'EID-Med.

## Et à Sorgues (84) aussi !

Ils sont partout, ces ragondins ! Y compris dans le bassin de Sorgues (Vaucluse), dont le syndicat mixte de gestion, créé en 1998, a sollicité l'EID Méditerranée pour qu'elle apporte son expérience en matière de contrôle raisonné du « lièvre des marais ». Car comment restaurer le réseau hydraulique -la mission principale du syndicat- quand on a dans les pattes ces équipées de rongeurs qui passent leur temps à creuser terriers et galeries dans tout ce qui ressemble à une digue (*photo*) ?



Le secteur concerné par cette investigation représente un linéaire total de 80 kilomètres, segmenté en 5 sites (cours d'eau et canaux). Une opération en deux phases : une experti-

se (*voir encadré*) et une proposition de stratégie opérationnelle.

Une réunion de restitution aura lieu en avril dans les locaux du syndicat mixte, au cours de laquelle la direction de l'Environnement de l'EID-Med exposera aux élus des communes concernées les résultats de cette expertise et leur proposera une stratégie de lutte qui en découle.

L'expertise, en cours depuis plusieurs semaines et financée par le Syndicat mixte de gestion du Bassin de Sorgues, se réfère à la méthodologie adoptée par l'EID Méditerranée sur les sites déjà investigués à ce jour : étang de l'Or (34), Méjean (34), Grand Castelou (11). Une méthodologie qui s'articule autour de trois phases :

- 1- la caractérisation des habitats à ragondins, fondée sur une cartographie des milieux et du réseau hydraulique.
- 2- l'estimation du degré d'infestation et de la répartition des densités de population sur l'ensemble du site, à partir du comptage des indices de présence.
- 3- la définition précise d'une stratégie de régulation des populations de ragondins, afin que le syndicat mixte puisse ensuite assurer par ses propres moyens la phase opérationnelle de piégeage : méthodologie de lutte, moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre.

## L'APAL en visite à l'EID Méditerranée

M Hassouna Abdelmalek, directeur général de l'APAL (agence tunisienne de protection et d'aménagement du littoral), a été en visite auprès de l'EID Méditerranée, du 22 au 26 novembre derniers. Il était accompagné par M. Mohamed Ali Torki, ingénieur coordonnateur d'un projet de coopération financé par le SCAC (service de coopération de l'ambassade de France à Tunis) et consistant en des opérations de reconstitution dunaire qui ont mobilisé durant plusieurs missions la direction de l'Environnement de l'EID Méditerranée.

Après avoir visité les installations portuaires et touristiques de Port-Camargue (Gard), les deux responsables ont découvert les locaux de l'EID Méditerranée, en particulier le laboratoire *new look*, sous la conduite du président Christian Jean et de Louis Calmels, vice-président de l'établissement et vice-président délégué à l'Environnement du Conseil général de l'Hérault. Plusieurs visites de ter-

rain sous la houlette des directeurs techniques de l'EID-Med leur ont permis de percevoir la méthodologie de démontstration et la problématique de l'érosion des côtes, avec l'observation *in situ* des réponses techniques apportées : ouvrages en enrochements, protection et réhabilitation des dunes.

Monsieur Abdelmalek a également rencontré Jean-Claude Armand, délégué régional (L-R) du Conservatoire du littoral. Remerciant la direction de l'EID Méditerranée pour l'accueil qui lui a été réservé, il a invité le président Jean à participer à un colloque national sur les zones humides, qui aura lieu en Tunisie dans le courant de cette année.



## Tunisie : la « palme » de la coopération

Après la visite du directeur général de l'agence tunisienne de protection et d'aménagement du littoral (APAL) à l'EID Méditerranée, Didier Moulis, directeur de l'Environnement de l'EID-Med, a effectué à la fin de l'an dernier une mission de bouclage du programme de coopération sur les dunes, financée par le service de coopération de l'ambassade de France à Tunis (SCAC), dans le cadre de la coopération franco-tunisienne.



Depuis plus de 20 ans, l'EID Méditerranée s'est engagée avec succès dans la mise en œuvre d'opérations de protection et de réhabilitation des dunes littorales, à l'aide de « ganivelles ». Dans l'optique d'un transfert de technicité, ces méthodes ont été expérimentées en Tunisie pour la première fois fin

2000, avec un projet de protection des plages à Mahdia.

Fortes du succès de cette expérimentation, l'APAL et l'EID Méditerranée se sont associées dans un nouveau programme de coopération financé par le SCAC, en 2003 et 2004, afin d'appliquer ces méthodes sur d'autres sites. Cinq sites prioritaires ont été retenus.

Il est apparu que l'application à grande échelle de ces méthodes en Tunisie nécessite de disposer de « ganivelles » fabriquées à l'aide de matériaux locaux. Une évaluation des possibilités de production mécanisée de « ganivelles » constituées à partir du rachis (nervure) de la palme a été réalisée en octobre dernier. Cette mission a été organisée conjointement par l'APAL, l'EID Méditerranée, la Manufacture limousine de clôtures et l'*International plant genetic resources institute*. Cet organisme tunisien, en charge du programme « palmier-dattier » au Maghreb, est en effet très attentif aux diverses possibilités d'utilisation de sous-produits de ce végétal, contribuant ainsi à la préservation de sa diversité génétique.

## Quel impact climatique sur nos littoraux ?

Hugues Heurtefeux, chef du service Connaissance et Observation du littoral de l'EID Méditerranée, était présent, fin novembre dernier, au salon « Pollutec », à Lyon, où il a produit, sous l'égide de l'association nationale des élus littoraux (ANEL), une communication orale traitant de l'impact du changement climatique sur l'intervention du Conservatoire du littoral (le site qui a servi d'appui à son étude est le lido de Villeneuve-lès-Maguelone à Frontignan). L'objectif de ce travail, dont le professeur Roland Paskoff, qui assistait à la présentation, a assuré la direction scientifique,

consiste à quantifier l'avancée ou le recul du trait de côte d'ici à 2050 - 2100. Le Conservatoire du littoral a fait conduire le même type d'études sur 9 autres sites littoraux français, avec une optique identique. Car l'argent public ne risque-t-il pas d'être mal utilisé si l'Etat acquiert des terrains qui pourraient être submergés à moyen terme ? Une synthèse nationale de l'ensemble de ces études sera présentée le 4 avril prochain au Palais de la découverte, à Paris. D'ici là, un atlas va paraître, compilant les cartes relatives aux 10 sites témoins et décrivant les divers scénarios possibles pour l'avenir.

## EN BREF

### Journée(s) mondiale(s) « ZH »

Les zones humides (ZH pour les intimes) ont, depuis quelques années, leur journée mondiale. Patronnée par le Conservatoire des espaces naturels, la convention Ramsar et la Tour du Valat, l'édition 2005 était programmée, en région L-R, du 1<sup>er</sup> au 6 février derniers. Soit six journées pour le prix d'une ! Les salins de Frontignan étaient intégrés dans le programme, sous l'égide du Syndicat mixte des étangs littoraux (SIEL) et de l'EID Méditerranée, bien sûr. Un label valorisant supplémentaire.

### Dunes marocaines, terres de mission

En réponse à une demande émanant du programme *Medwetcoast* marocain, financé par l'Agence française de développement (AFD), Eric Sire et Michel Mouysset (service Protection du littoral de l'EID Méditerranée) se sont rendus au Maroc début janvier, sur la côte nord-est du pays, à proximité de la ville d'Oujda. Cette intervention a eu pour objet d'assister une équipe technique marocaine pour la mise en œuvre d'opérations de restauration d'un cordon dunaire près de l'embouchure de la Moulouya. Elle a fait suite à deux missions d'investigation exécutées dans le même cadre par Didier Moulis, directeur de l'environnement de l'EID Méditerranée, en janvier 2004, puis par Eric Sire, qui ont abouti à la réalisation d'une étude-projet.

### Conservatoire : happy birthday !

Pour fêter son 30<sup>ème</sup> anniversaire, le Conservatoire du littoral va programmer, pendant toute l'année 2005, une série d'événements destinés à mettre en valeur les sites qu'il a acquis, promouvoir les actions qu'il y mène et contribuer ainsi à la sensibilisation du public. Pour ce faire, il a sollicité plusieurs de ses partenaires habituels, parmi lesquels l'EID Méditerranée. Cette sollicitation concerne non seulement une implication dans des actions de terrain mais aussi, en amont, des conceptions d'animations ou de démonstrations.

### La petite Camargue a son site

Le syndicat mixte de la Camargue gardoise vient de réaliser un nouveau site internet, qu'on peut découvrir à l'adresse suivante : [www.camarguegardoise.com](http://www.camarguegardoise.com), et qui a mis en lien le site de l'EID Méditerranée (et vice-versa). Bon surf !

## Nouvelle présidence pour l'ADEGE



La troisième convention « ADEGE » (agence nationale pour la démoustication et la gestion des espaces naturels démoustiqués)\* a été signée le 18 novembre dernier au siège de l'EID Rhône-Alpes, à Chindrieux (Savoie), pour une durée de trois ans (2005 - 2007). Au cours de la réunion de son comité de coordination\*\*, de nombreux points ont été abordés, et en particulier le dossier des homologations, qui a justifié un exposé à la fois concis et circonstancié de Christophe Lagneau, directeur Recherche et Développement de l'EID Méditerranée. L'incertitude des implications de la récente loi sur la décentralisation a suscité un large débat et une totale convergence des prési-

dents, qui ont immédiatement envoyé un courrier interrogateur à la direction générale de la santé (DGS). D'autres sujets ont été évoqués, notamment la gestion des sollicitations extérieures, la formation des personnels et les difficultés de prise en compte par le CNFPT, et un projet d'éléments partagés en matière de communication audiovisuelle.

\* L'ADEGE est une convention signée par les trois EID françaises (Méditerranée, Atlantique, Rhône-Alpes), les Départements de la Martinique et de la Guyane, le SIVU de Lauterbourg (Bas-Rhin).

\*\* La présidence de l'ADEGE est exercée, en 2005, par Denis Vernay, président de l'EID Rhône-Alpes. Étaient présents à cette réunion, outre Denis Vernay : Christian Jean, président de l'EID Méditerranée, Bernard Rochet, président de l'EID Atlantique, Guy Dyen, vice-président de l'EID Rhône-Alpes, Geneviève Chanteur, conseillère générale de la Martinique, Françoise Pfirsch, directrice du service de démoustication du SIVU de Lauterbourg, ainsi que les directeurs des trois EID et du service de démoustication de la Martinique. M. Lecante, vice-président du Conseil général de la Guyane, était absent excusé.

## Formation et échanges techniques

L'ADEGE a permis, entre autres, d'organiser des stages de formation et d'échanges au bénéfice des ingénieurs et techniciens des opérateurs publics de démoustication. Même si, en raison de la forte spécificité de cette mission, il est difficile d'inclure ces stages dans le programme des formations du CNFPT, deux à trois sessions se déroulent chaque année, alternativement auprès de chacune des trois EID. Ainsi, du 31 janvier au 4 février derniers, c'était au tour de l'EID Atlantique d'organiser une session, à laquelle ont participé une vingtaine de stagiaires, dont 7 issus de l'EID Méditerranée. Au programme : échanges techniques, approches opérationnelles différenciées selon l'originalité des milieux et... fruits de mer du cru, bien sûr. Prochaines éditions : au printemps 2005, à l'EID Rhône-Alpes, et début 2006, à l'EID Méditerranée.

## Orientation

Participation de l'EID Méditerranée au forum des métiers de l'environnement, organisé par le Parc naturel régional de la Narbonnaise, le 7 décembre dernier. Il s'agissait de présenter des pistes professionnelles à 400 lycéens venus de Narbonne, de Lézignan-Corbières et de Pézenas. A cette occasion, l'exposition et les publications de l'EID-Med ont pu être proposées aux visiteurs. Les professeurs qui encadraient les élèves ont dit leur intérêt pour des interventions ou des prêts de matériels de communication, tant sur le contrôle des nuisances que sur la protection du littoral. Ça tombait bien : Jean-Claude Muret, chef de l'agence EID de Narbonne, qui officiait en tandem avec Mathieu Gonzales (service des Salins), avait dans son paquetage les documents de présentation des éléments pédagogiques utilisables par les enseignants de sciences et vie de la terre.



## Première expo



Une première manifestation de communication / exposition a eu lieu durant un mois et demi, sur le site de « La Poudrière ». Cette ancienne industrie royale trois fois séculaire, implantée à cheval sur les communes de Saint-Chamas et de Miramas (13), devenue propriété du Conservatoire du littoral (délégation de PACA), est affectée à des découvertes pédagogiques et autres expositions. Des accueils encadrés de scolaires par l'agence EID de Saint-Chamas ont été programmés à trois reprises fin janvier.

Toujours dans l'optique d'améliorer la diffusion des messages de l'EID-Med, l'ensemble des collèges implantés dans la zone d'action de l'EID Méditerranée ont été contactés, afin d'affecter le plus largement possible aux professeurs de biologie des classes de sixièmes un kit communication « moustiques ».

Enfin, une série de cinq réunions de sensibilisation (une par département) est sur le point d'être programmée, au printemps et à l'automne, en direction des élus des collectivités financières de l'EID Méditerranée.



## Nomenclature et formation

Les agents du service Comptabilité (DCI) de l'EID Méditerranée ont participé, le 30 novembre dernier, avec leurs collègues de l'ADEGE (agence nationale pour la démoustication), à une session de formation à la nouvelle nomenclature comptable « M 52 », au siège de l'EID Rhône-Alpes, à Chindrieux (Savoie). C'est une conséquence concrète d'une réunion administrative inter-EID, qui s'est tenue à Montpellier en octobre dernier.



Le site de l'EID-Med : <http://www.eid-med.org>



« Allo, j'écoute... »  
L'EID au service du public

N° Indigo 0 825 399 110

Le numéro de téléphone « Indigo » (0,15 € la minute) est un moyen direct, pour les usagers, de contacter l'EID Méditerranée, afin de faire résoudre un problème, réel ou ressenti, de nuisance attribuée / attribuable aux moustiques. Présent sur la Une (portail) du site Web de l'EID-Med ([www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)), il fait l'objet d'une promotion (en terme de pub, pas de prix...) auprès des journaux municipaux des communes de la zone d'action de l'EID Méditerranée.

**Collectivités, scolaires, appelez-nous !**  
**Contact et réservation de matériels pédagogiques :**  
**04 67 63 67 51**